

Présentation

Les recherches-actions portent sur les thématiques à l'interstice entre la santé mentale et les problématiques d'ordre sociales. Elles visent à produire une connaissance sur les spécificités des publics vulnérables et sur les modalités de soin et d'interventions auprès de ce public, à partir d'enquête généralement pluridisciplinaire (sociologie, psychologie, anthropologie, psychiatrie...).

Dans un contexte où les institutions sont en crises, les dispositifs de plus en plus débordés, l'accompagnement, le soin se trouvent mis à mal, le plus souvent au détriment des publics vulnérables, et de ce fait encore plus vulnérabilisés. Nous défendons alors le fait que ce qui s'expérimente, se réfléchit, se travaille avec ces publics concourt à la connaissance des problématiques d'accueil de l'usager, notamment dans les institutions publiques. Par conséquent il y a un enjeu de diffusion de cette connaissance, pas seulement cantonnée à une science au-delà des clivages partisans et/ou académiques. Pour ce faire les chercheurs de l'Orspere-SAMDARRA sont amenés à participer à l'organisation des journées d'étude, aux formations, et aux activités de sensibilisation.

Aujourd'hui ces recherches se déplient sur quatre axes :

Habitat et santé mentale

Dans la tradition des travaux de l'Orspere, il importe pour cet axe de comprendre les problématiques de santé mentale des personnes en "difficulté d'habitat". Les dernières recherches ont porté sur les troubles de voisinage, l'accompagnement à l'habitat, auto-rénovation, etc.

Usagers « vulnérables » et Santé mentale

Dans un contexte, centré sur l'omniprésence de la précarité et l'extension croissante de la vulnérabilité sociale, l'un des enjeux majeurs en terme de santé publique est actuellement d'articuler d'une manière plus « ordinaire » les dispositifs de droit commun et ceux des cliniques de la précarité, dans la mesure où la précarité devient de plus en plus... commune. Il importe alors de renforcer en théorie et en pratique la connaissance de la vulnérabilité sociale et de ses effets dans l'approche des inégalités de santé. Un des objectifs est d'améliorer la prise en charge en santé mentale (au sens large de ce terme) pour les publics précaires : les personnes non malades mentales en situation de précarité affectant leur santé, les migrants précarisés, les adolescents avec des problématiques de délinquance...

Modalités de soutien aux professionnels

Orientées par une attention portée au malaise des intervenants impliqués dans des activités à la croisée de la santé mentale et du travail social, ces recherches collaboratives ont largement contribué au débat scientifique sur les nouvelles professionnalités relatives à l'aide aux personnes vulnérables, qu'il s'agisse d'activités d'assistance, éducatives ou de soin. Dans un contexte organisationnel très tendu (new public management, intensification de la charge de travail, etc...) et avec la difficulté de promouvoir le droit des usagers (qui consiste notamment à faire des bénéficiaires de la relation d'aide des partenaires à part entière de l'activité), les intervenants sont placés dans une perplexité structurelle : malgré les chartes, les protocoles et autres recommandations de bonne pratiques, les professionnels sont confrontés au doute permanent quant à la définition de l'action qui convient. Sommés d'agir avec des cadres d'action de plus en plus contradictoires, confrontés à des publics exigeants, embarqués dans des situations où l'incertitude est la règle, invités à faire du « sur-mesure » dans des réseaux interdisciplinaires et interinstitutionnels, les professionnels sont désorientés. Habités pour certains à revisiter leurs pratiques, notamment dans les débordements émotionnels (groupes d'analyse de la pratique) et les dérégulations institutionnelles (groupes d'analyse ou de régulation institutionnelle), les intervenants sont aujourd'hui en demande de formes complémentaires de soutien à leur professionnalité, situées davantage du côté de l'activité elle-même et du sens qu'il s'agit de lui donner. Le présent axe entend ainsi renouveler la question théorique et pratique des dispositifs de soutien à la professionnalité.